

ELECTIONS AU SENAT

~~~~~

**REUNION DU MERCREDI 5 AOÛT 2020**

~~~~~

Le Conseil Municipal s'est réuni le **mercredi 5 août 2020** à 18 h 30 en application des articles L. 283 à L. 293 et R. 131 à R. 148 du code électoral afin de désigner 5 délégués et 3 suppléants en vue de l'élection des sénateurs.

Présents : Mesdames Dominique **ROBIGO**, Diane **DE BARROS**, Françoise **AUDIGEOS**, Aurélie **COUTANT**, Caroline **SOULIÉ**, Karine **DUPRAZ** et Messieurs Sylvain **FAGOT**, Philippe **NÉRON**, Francis **GUÉRIN**, Christophe **BOUCARD**, Jean-Marc **GAUTHIEREAU**, Frédéric **DEROCQ**, Christophe **VANWALLEGHEM**, Patrice **QUERNET**.

Absents excusés : Mesdames Béatrice **OLGIATI**, Martine **GIRAUD** (*pouvoir donné à Mme Diane **DE BARROS***) et Messieurs Gérard **PROUST** (*pouvoir donné à M. Christophe **BOUCARD***), Aurélien **MARTY** (*pouvoir donné à Mme Dominique **ROBIGO***).

Absente non excusée : Madame Alexandra **GIAI-GIANETTO**.

Délibération
n° 2020/46

Annule et remplace la délibération n° 2020/32

Vu le courrier de la préfecture en date du 20 juillet 2020 portant annulation de l'élection des délégués et des suppléants désignés par notre commune en date du 10 juillet 2020 suite à une décision du Tribunal administratif de POITIERS,

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRG portant convocation du Conseil Municipal de la commune d'ANDILLY pour l'élection des délégués et des suppléants à l'élection des sénateurs du 27 septembre 2020 à la date du 5 août 2020 à 18 h 30,

Vu l'arrêté préfectoral DCC-BRGE fixant le mode de scrutin ainsi que le nombre de délégués et suppléants des conseils municipaux en vue de l'élection des Sénateurs de Charente-Maritime, soit pour la commune d'ANDILLY : 5 délégués et 3 suppléants.

Monsieur le Maire invite le Conseil Municipal à procéder à l'élection des délégués et de leurs suppléants en vue de l'élection des sénateurs le dimanche 27 septembre 2020.

Il rappelle, qu'en application des articles L. 289 et R. 133 du code électoral, les délégués et leurs suppléants sont élus sur la même liste, sans débat, à la représentation proportionnelle suivant la règle de la plus forte moyenne, sans panachage ni vote préférentiel.

.../...

Il désigne Mme Aurélie **COUTANT** en qualité de secrétaire et il rappelle, qu'en application de l'article R. 133 du code électoral, les deux conseillers municipaux les plus âgés et les deux plus jeunes présents sont désignés pour tenir le bureau électoral.

Il s'agit donc de M. Jean-Marc **GAUTHEREAU** et de Mme Françoise **AUDIGEOS**, ainsi que M. Frédéric **DEROCQ** et Mme Aurélie **COUTANT**.

Monsieur le Maire constate qu'une seule liste a été déposée.

A l'appel de son nom, chaque conseiller municipal a déposé son enveloppe dans l'urne. Le scrutin clos, les membres du bureau électoral ont immédiatement procédé au dépouillement des bulletins de vote.

Les résultats sont les suivants :

• Nombre de présents ou représentés	17
• Nombre de conseiller n'ayant pas pris part au vote	0
• Nombre de votants	17
• Nombre de nuls	0
• Nombre de blancs	0
• Nombre de suffrages exprimés	17

La liste **ANDILLY-LES-MARAIS 2020** obtient 17 voix.

Sont proclamés élus :

• M. Sylvain FAGOT	délégué 1
• Mme Dominique ROBIGO	délégué 2
• M. Jean-Marc GAUTHEREAU	délégué 3
• Mme Béatrice OLGIATI	délégué 4
• M. Francis GUÉRIN	délégué 5
• Mme Diane DE BARROS	suppléant 1
• M. Patrice QUERNET	suppléant 2
• Mme Caroline SOULIÉ	suppléant 3

.../...

.../...

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18 h 45.

Ont signé au registre les membres présents.

Sylvain FAGOT	Maire	
Dominique ROBIGO	Adjointe	
Jean-Marc GAUTHEREAU	Adjoint	
Béatrice OLGIATI	Adjointe	<i>Absente excusée</i>
Francis GUÉRIN	Adjoint	
Françoise AUDIGEOS	Conseillère Municipale	
Gérard PROUST	Conseiller Municipal délégué	<i>Absent excusé</i>
Philippe NÉRON	Conseiller Municipal délégué	
Diane DE BARROS	Conseillère Municipale déléguée	
Martine GIRAUD	Conseillère Municipale	<i>Absente excusée</i>
Caroline SOULIÉ	Conseillère Municipale déléguée	
Christophe BOUCARD	Conseiller Municipal délégué	
Christophe VANWALLEGHEM	Conseiller Municipal	
Alexandra GIAI-GIANETTO	Conseillère Municipale	<i>Absente</i>
Frédéric DEROCQ	Conseiller Municipal délégué	
Aurélien MARTY	Conseiller Municipal délégué	<i>Absent excusé</i>
Aurélié COUTANT	Conseillère Municipale déléguée / Secrétaire de séance	
Patrice QUERNET	Conseiller Municipal	
Karine DUPRAZ	Conseillère Municipale	